

La question sociale mérite que l'on y prête attention et que l'on y réponde, autant que possible et selon les règles d'une justice sociale que nombre de nos concitoyens semblent parfois avoir oubliée : il est vrai que la lecture des manuels scolaires ou universitaires démontrent une certaine négligence sur le sujet, comme on peut le constater dans les manuels de géographie de Première des nouveaux programmes qui n'évoquent la question du chômage en France, par exemple, que par le biais d'une photo ou d'un titre de presse, sans s'y attarder plus longtemps, comme si les quelques cinq millions de Français confrontés à ce drame étaient destinés à l'invisibilité ! Comment pourrait-il en être autrement quand la mondialisation, vantée sous tous les angles et couplée avec une métropolisation conquérante, est présentée comme le progrès par excellence, ce progrès obligatoire et « évidemment accepté par tous » (ou presque), désormais un peu verdi par les projets dits de développement durable, un progrès auquel il faut s'adapter pour accroître « l'attractivité », nouveau maître-mot des programmes d'aménagement du territoire ? Du coup, chômeurs et territoires en déshérence ne sont plus vus que comme les « perdants de la mondialisation », formule dont, le plus souvent, on ne retient que le premier mot, péjorativement prononcé et compris comme symbole d'un échec à imputer, non au système économique ou politique, mais aux seuls chômeurs ou aux territoires désertés... Le plus grave est peut-être que cette opinion négative est intégrée par les victimes mêmes de cette situation, un peu de la même manière que lorsque les petits Bretons ou Basques étaient moqués pour leurs langues et coutumes particulières dans l'école de Jules Ferry, au nom d'un progrès qui, à l'époque, se déclinait dans les manuels scolaires sous la formule de « République une et indivisible », et qu'ils en développaient parfois un complexe d'infériorité.

Le mouvement des Gilets jaunes a réveillé ce « peuple des perdants » comme le nommait récemment un sociologue sans acrimonie à leur égard, et la République en a tremblé quelques semaines avant de reprendre ses mauvaises habitudes de déni social et de suffisance. Que le gouvernement nommé par M. Macron, et malgré quelques bonnes volontés en son sein qu'il ne s'agit pas de dénigrer (preuve de la complexité du régime macronien, de cet « enfer pavé de bonnes intentions » selon un de ses adversaires), apparaisse comme le « bras armé politique de la mondialisation en France », n'est pas un contresens mais bien une triste réalité qu'il s'agit, elle, de dénoncer et de vouloir changer, non par pur idéalisme, mais par souci politique de la justice sociale. Cette dernière ne naît pas naturellement du monde dirigeant et décisionnaire de l'économie, de cette oligarchie qu'il faudrait plutôt nommer ploutocratie si l'on veut être complètement honnête, mais c'est bien par le moyen du politique, de l'exercice de l'Etat qu'elle

peut être respectée et honorée comme elle doit l'être. La République peut-elle être cet Etat soucieux de la justice sociale, elle qui semble parfois avoir remplacée la main de justice par la matraque de Castaner ? J'en doute, et d'autant plus depuis les débuts de cette crise sociale inédite dont notre pays n'est pas sorti depuis un an qu'elle a commencé sur les ronds-points de France.



La justice sociale n'est pas, ne doit pas être un « détail de l'histoire » : elle **doit être la profonde motivation contemporaine de tout Etat digne de ce nom**

et c'est pour avoir oublié cette exigence de justice que nombre de gouvernements et de régimes, de par le monde, connaissent actuellement des mouvements de révolte souvent massifs et parfois brutaux, rompant avec ce fatalisme et cette non-violence qui, en définitive, semblaient convenir aux dirigeants et légitimaient, d'une certaine manière, leur inertie sociale au profit des grands intérêts financiers et économiques particuliers et au détriment du bien commun que, d'ailleurs, les plus libéraux des libéraux continuent à méconnaître ou à dénigrer dans une logique toute thatchérienne... Margaret Thatcher affirmait que la société n'existait pas, ce qui évitait logiquement d'avoir à traiter de la justice sociale, mais les réalités humaines, individuelles comme collectives, ont défilé ce mythe libéral.

La France ne peut oublier cette exigence de justice sociale que crient les peuples de notre pays, au sein de leurs villes et campagnes, au travers de leurs professions et activités économiques, mais aussi au gré des contestations contemporaines : cette exigence, d'ailleurs,

n'est pas à sens unique et elle doit être l'occasion de **repenser les fonctions économiques et les rapports sociaux** , non dans une

logique, vaine et souvent créatrice d'injustices, d'égalitarisme social, mais

selon les critères de bien commun, de nécessaire solidarité et entraide, de service et non d'égoïsme ou de grivèlerie économique

... La grande question des retraites, qui commence à préoccuper nombre de nos concitoyens, doit être l'occasion de réaffirmer

la nécessité d'une justice sociale qui doit inclure plutôt qu'exclure ou marginaliser

, qui doit inciter au partage et à la mise en commun et non au repli sur soi de chaque classe sur ses seuls intérêts ou jalousies : elle ne pourra être résolue positivement que par

la prise en compte des qualités et des fragilités de chacun, au sein de son cadre socio-professionnel et « d'enracinement » , et selon le contexte local et national.

En ce sens,

une réponse « corporative »

, c'est-à-dire qui pense le travail dans un cadre professionnel et local, selon des règles établies par branche d'activités ou corps de métier (et cela sans méconnaître les mutations du travail ni les mobilités contemporaines, mais en leur fixant un cadre légal et approprié à ces particularités), apparaît possible et, même, souhaitable : au-delà de la justice sociale, cela assurerait une visibilité et une prévisibilité à des systèmes de retraites qui doivent s'inscrire dans la durée pour satisfaire aux besoins des travailleurs d'hier comme à ceux d'aujourd'hui et de demain.



Encore faudrait-il que **l'Etat, qui doit être le garant suprême de la justice sociale entre (et pour) tous les corps et citoyens de ce pays, retrouve les moyens d'assurer et d'assumer son rôle de justicier**

: pour avoir la légitimité et la force d'incarner ce souci éminemment politique, il lui faut être indépendant des jeux de partis et des grandes féodalités financières et économiques, mais aussi des pressions de la « gouvernance » (sic !) de l'Union européenne et de la mondialisation. Il n'est pas certain que, désormais, l'élection du

Chef de l'Etat au suffrage universel assure solidement l'indépendance de la magistrature suprême de l'Etat, car les jeux économico-politiciens l'ont prise en otage.

Reconquérir l'indépendance pour l'Etat passe par un mode de désignation qui ne doive rien à l'élection

sans, pour autant, la dénier pour les autres constituants de la sphère politique (assemblée nationale ; sénat ; municipalités ; chambres économiques, professionnelles, agricoles, etc.) : ainsi,

la transmission héréditaire de la magistrature suprême de l'Etat apparaît comme la plus simple et la plus pérenne à long terme pour s'abstraire des égoïsmes politiques ou particularistes

. Que pour la Monarchie royale en France, la main de justice ne soit pas un simple hochet mais un symbole fort et nécessaire de sa vocation sociale, nous paraît comme le signe le plus évident mais aussi le plus exigeant de sa nature politique : si la Monarchie réinstaurée l'oubliait ou le négligeait, elle en paierait le prix le plus élevé, celui du discrédit et de la chute finale, comme le signalait avec véhémence le plus fidèle des royalistes, notre capitaine Georges Bernanos...